



**Arrêté temporaire n°24-AT-0188
Portant réglementation du stationnement**

BOULEVARD PRÉSIDENT WILSON

**Objet :
Rassemblement**

Interdiction de
stationnement

Le 15 mai 2024

Le Maire de la ville d'Aix-les-Bains,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L. 2213-1 à L. 2213-6,

Vu l'article R.610-5 du Code Pénal,

Vu l'arrêté n°66/2021 en date du 12/04/2021 donnant délégation de signature à l'adjoint au maire, monsieur Jean-Marc VIAL, chargé de la sécurité et de la tranquillité publique,

Considérant la demande du Club Les Sabot de Vénus, sis 131 boulevard Président Wilson - 73100 Aix-les-Bains, représenté par Monsieur Didier Dazin,

Considérant que l'organisation du rassemblement des membres du club et d'un repas rend nécessaire d'arrêter la réglementation appropriée du stationnement, afin d'assurer la sécurité des usagers, le 15/05/2024 BOULEVARD PRÉSIDENT WILSON,

ARRETE

ARTICLE 1 :

A la demande du requérant les 3 emplacements qui se situent devant le n°131 sont réservés au club "Les Sabots de Vénus" :

- BOULEVARD PRÉSIDENT WILSON
Le 15/05/2024 de 07h00 à 19h00.

ARTICLE 2 :

La signalisation réglementaire conforme aux dispositions de l'Instruction Interministérielle sur la signalisation routière sera mise en place par les Services Techniques de la Ville.

ARTICLE 3 :

Monsieur le Directeur général des services est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié et affiché conformément à la réglementation en vigueur, et dont la copie sera envoyée **au Directeur de Cabinet.**

Police municipale
4 rue Jean Monard
73100 AIX-LES-BAINS
Tél : 04.79.35.38.36
Mail :
police@aixlesbains.fr

Arrêté N° 24-AT-0188
1/2

ARTICLE 4 :

Destinataires :

- Monsieur le Préfet de la Savoie
- Les Sabots de Vénus
- Monsieur le Commandant de Police
- Monsieur le Chef du centre de secours d'Aix-les-Bains
- M. le Directeur du Centre Hospitalier Métropole Savoie - site d'Aix-les-Bains
- ONDEA - Compagnie des transports du Lac du Bourget
- Le service voirie signalisation
- M le Chef de la Police Municipale

Aix-les-Bains, le 27 mars 2024

Pour le maire
l'Adjoint au maire d'Aix-les-Bains
Jean-Marc VIAL

